

Grève déclenchée par les syndicats CDTG-CFDT et FO de la CACL

Par courrier du 12 novembre 2015, les organisations syndicales CDTG-CFDT et FO-CACL ont déposé un préavis de grève pour ce jour 26 novembre 2015.

Les organisations syndicales ont été reçues par la présidence et la direction de la CACL le 24 novembre. L'ensemble des points de revendication ont été abordés.

- Les organisations syndicales (OS) reconnaissent avoir reçus l'ensemble de la documentation sollicitée lors d'une réunion tenue le 3 novembre.
- La direction de la CACL s'est engagée à :
 - o remettre aux OS un organigramme fonctionnel de la RCT,
 - o faire de la pédagogie sur le fonctionnement de l'organisation de l'exploitation prévue à la RCT,
 - o approfondir la formation des agents qui exercent des missions de régulation sur le réseau depuis un peu plus de 3 mois,
 - o ouvrir un espace de dialogue entre la direction générale et les agents qui éprouvent de la « souffrance »,
 - o mettre en place un groupe de travail chargé d'aborder les thématiques relatives au régime indemnitaire et à la situation des personnels de droit privé,
 - o informer, communiquer et évaluer le dispositif de médiation mis en place dans les bus suite aux revendications sociales d'octobre 2015,
 - o aligner la répartition annuelle des tickets-restaurants de la RCT sur celle du siège de la CACL.

Sur la base de propositions de la présidence de la CACL, ces points doivent être évoqués en comité technique convoqué ce jour à 8h30.